F

联合国粮食及农业组织 Food and Agriculture Organization of the United Nations Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture Продовольственная и сельскохозяйственная организация Объединенных Наций Organización de las Naciones Unidas para la Alimentación y la Agricultura منظمة الأغذية والزراعة للأمم المتحدة

COMMISSION EUROPÉENNE DES FORÊTS

Quarante-troisième session

Istanbul (Türkiye), 22-25 octobre 2025

Informations actualisées sur des initiatives et processus mondiaux intéressant la Commission

Résumé

On trouvera dans le présent document des informations générales et actualisées sur les principaux événements et éléments mondiaux ci-après concernant les forêts et le secteur forestier et intéressant la Commission:

a. L'édition 2025 de l'Évaluation des ressources forestières mondiales de la FAO;

b. L'édition 2026 de *La Situation des forêts du monde*;

c. Le XVIe Congrès forestier mondial (2027);

d. La foresterie à l'heure du 80e anniversaire de la FAO;

e. L'initiative Villes vertes;

f. La Commission des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture;

g. Le Partenariat de collaboration sur les forêts;

h. Le Forum des Nations Unies sur les forêts et les objectifs mondiaux relatifs aux forêts;

i. Les forêts et les conventions de Rio: faits récents et approche stratégique.

Points à examiner

La Commission est invitée à prendre note des initiatives et processus mondiaux et à donner les indications qu'elle jugera utiles.

Les documents peuvent être consultés à l'adresse www.fao.org.

NS660/f

Pour toute question relative au contenu du présent document, prière de s'adresser au:

Secrétariat du Comité des forêts
COFO@fao.org

Secrétariat de la Commission européenne des forêts
Ekrem.Yazici@fao.org

I. Introduction

1. Les forêts sont touchées par de multiples crises et sont de plus en plus considérées comme des éléments clés dans la recherche de solutions aux problèmes mondiaux concernant le développement et l'environnement. Elles jouent donc un rôle essentiel pour de nombreux enjeux mondiaux. On trouvera dans le présent document des informations générales sur les principaux événements et éléments mondiaux concernant les forêts et le secteur forestier et intéressant la Commission.

II. Point sur l'édition 2025 de l'Évaluation des ressources forestières mondiales de la FAO

2. Depuis 1946, la FAO suit la situation des ressources forestières mondiales au moyen d'évaluations périodiques réalisées en coopération avec ses membres. Les informations fournies par l'Évaluation des ressources forestières mondiales (FRA) donnent une vue d'ensemble des forêts du monde et de l'évolution de cette ressource. Cette image globale claire contribue à l'élaboration de politiques, de pratiques et d'investissements judicieux concernant les forêts et la foresterie.

3. La FRA repose sur le processus d'élaboration des rapports nationaux, au cours duquel les correspondants nationaux compilent les données les plus récentes et de la meilleure qualité possible de tous les pays et territoires, qui sont ensuite analysées. Pour l'édition 2025, la FAO a ainsi organisé 14 ateliers régionaux et sous-régionaux. Ces ateliers ont apporté aux correspondants nationaux une assistance technique et des conseils sur la compilation et la finalisation des rapports nationaux, ainsi qu'un espace au sein duquel ils ont pu partager leurs expériences avec leurs homologues d'autres pays.

4. Des ateliers sous-régionaux de lancement du processus d'élaboration des rapports nationaux pour l'Europe ont été organisés en Finlande en septembre 2023 et au Kirghizistan en octobre 2023. Les correspondants nationaux pour la FRA et leurs suppléants de 28 pays de la région y ont participé.

5. Les résultats de la FRA 2025 seront publiés en octobre 2025. Outre le rapport principal, qui contiendra une analyse approfondie des données communiquées, la FAO publiera des rapports individuels pour les 236 pays et territoires couverts par le processus, sous la forme d'une base de données en ligne facile d'accès et de documents téléchargeables, ainsi qu'un rapport interactif qui présentera les principales conclusions.

III. Point sur l'édition 2026 de *La Situation des forêts du monde*

6. *La Situation des forêts du monde*, publication phare biennale de la FAO, fournit des données et des analyses sur les interactions entre les forêts et les populations, et chaque édition porte sur un thème précis. Ces rapports complètent la FRA, qui est publiée tous les cinq ans, et les autres publications relatives aux forêts.

7. L'édition 2026, provisoirement intitulée *Restoring Forests and Landscapes: The Way Forward for a Sustainable Future* (Restaurer les forêts et les paysages: la voie à suivre pour un avenir durable; traduction à confirmer), traitera des contributions des initiatives de restauration des forêts et

des paysages à la réalisation des objectifs mondiaux, notamment les objectifs de développement durable (ODD), le Cadre mondial de la biodiversité de Kunming-Montréal, le Plan stratégique des Nations Unies sur les forêts (2017-2030) et la Feuille de route de la FAO pour les forêts (2024-2031). Elle évaluera les progrès réalisés aux niveaux mondial et régional, mettra en évidence les stratégies au bon rapport coût-efficacité et les conditions favorables et présentera des exemples de réussite. Mettant l'accent sur la restauration en tant que solution évolutive pour les moyens de subsistance, la biodiversité et la transformation des systèmes agroalimentaires, cette édition sera présentée à la 28e session du Comité des forêts, en octobre 2026.

IV. XVIe Congrès forestier mondial

8. Des congrès forestiers mondiaux ont lieu depuis 1926, année de l'organisation du premier congrès, en Italie, par l'Institut international d'agriculture (IIA). Après sa création, la FAO a repris plusieurs fonctions de l'IIA et a coparrainé et soutenu, depuis 1954, l'organisation de congrès forestiers mondiaux, généralement tous les six ans.

9. À ce jour, 15 congrès forestiers mondiaux ont été organisés, avec le soutien de la FAO. Ces congrès sont autant de tribunes ouvertes à tous qui permettent d'échanger des points de vue et des expériences et de mener des débats nourris autour d'éléments clés des forêts et du secteur forestier. Ils débouchent sur des recommandations applicables à tous les niveaux. Ils offrent au secteur des forêts et à ceux qui, en dehors du secteur, s'occupent des forêts et en prennent soin, l'occasion de faire régulièrement le point sur la situation des forêts et de la foresterie, de dégager des tendances, de débattre des politiques à mener et de sensibiliser les parties prenantes, notamment les décideurs, le secteur privé, le milieu universitaire, la société civile et le grand public.

10. À la 176e session du Conseil de la FAO, il a été convenu que le XVIe Congrès forestier mondial, en 2027, serait accueilli par le Pérou[1].

V. La foresterie à l'heure du 80e anniversaire de la FAO

11. Dans le cadre des célébrations du 80e anniversaire de la FAO, la Division des forêts a lancé un processus mondial de reconnaissance des meilleures pratiques et des approches innovantes dans l'exploitation et la protection durables des forêts. L'appel à candidatures était ouvert aux institutions gouvernementales, aux organismes nationaux, régionaux ou locaux, aux organisations intergouvernementales, aux organisations non gouvernementales, aux universités, aux organisations de services communautaires, au secteur privé et aux autres parties prenantes. Seront désignés lauréats des acteurs qui auront apporté une contribution exceptionnelle à la gestion durable des forêts, à la transformation des systèmes agroalimentaires et à d'autres initiatives allant dans le sens du mandat de la FAO. Ils seront annoncés lors du Forum mondial de l'alimentation, qui se tiendra en octobre 2025 au siège de la FAO, à Rome[2].

12. En outre, là encore dans le contexte du 80e anniversaire de l'Organisation, la Division des forêts a organisé le 30 juin 2025, en marge de la 44e session de la Conférence, une manifestation axée sur la jeunesse. Cette manifestation, qui visait à mettre en évidence les liens unissant la forêt, le bois et la musique, a permis à des jeunes de faire des exposés sur l'approvisionnement en bois durable pour la fabrication d'instruments de musique et a servi de préambule thématique au Forum mondial de l'alimentation, qui se tiendra en octobre.

[1] CL 176/REP 26.l.
[2] https://www.fao.org/forestry/home/fao-80-global-forestry-recognition/fr.

13. La première exposition mondiale de la FAO, *Des semences aux aliments*, se tiendra du 10 au 13 octobre 2025 pendant le Forum mondial de l'alimentation. Alignée sur les quatre améliorations de la FAO[3], elle présentera des réalisations des membres et des partenaires dans les différentes chaînes de valeur agroalimentaires – cultures, élevage, forêts et pêches – ainsi que des innovations scientifiques et techniques, concernant par exemple les systèmes semenciers, les engrais et la salubrité alimentaire, et sera agrémentée d'éléments interactifs, notamment des dégustations.

VI. Initiative Villes vertes

14. Pour aider les villes à se développer avec plus de résilience et de façon plus durable, la FAO a lancé, en 2020, l'initiative Villes vertes, qui vise à améliorer concrètement la santé et le bien-être des populations et de leur environnement dans des villes du monde entier en facilitant l'intégration stratégique de la foresterie urbaine et périurbaine, de l'agriculture urbaine et de la bioéconomie dans le tissu urbain.

15. Depuis le lancement de l'initiative, ses responsables travaillent avec des villes de différentes régions du monde afin que celles-ci puissent adopter des pratiques durables, mettre en commun les solutions qu'elles ont trouvées et les enseignements qu'elles ont tirés et faire preuve de résilience face aux défis urbains. Dans ce contexte, ils mènent des activités d'assistance technique, de gestion des connaissances et de sensibilisation, par exemple des programmes de partenariat, tels que Villes forestières[4] avec la fondation Arbor Day. Dans le cadre de cette initiative, la FAO encourage en outre le dialogue, la collaboration et l'échange de connaissances lors de forums et d'événements régionaux et mondiaux.

16. En 2025, une des grandes priorités de l'initiative est d'étendre le Réseau des villes vertes de la FAO, une communauté mondiale de pratiques qui encourage la coopération entre les villes, l'établissement de partenariats transversaux et la sensibilisation aux niveaux régional et mondial en vue d'intégrer les infrastructures vertes dans la planification urbaine. Les villes d'Europe sont encouragées à y participer.

VII. Commission des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture

17. À sa 20e session ordinaire[5] (24-28 mars 2025), la Commission des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture (CRGAA) a réservé un accueil favorable au deuxième rapport sur l'état des ressources génétiques forestières dans le monde[6] et a pris note des conclusions y figurant. Ce rapport présente une évaluation mondiale des ressources génétiques des arbres forestiers et autres plantes ligneuses ainsi que les progrès réalisés dans la mise en œuvre du Plan d'action mondial pour la conservation, l'utilisation durable et la mise en valeur des ressources génétiques forestières[7], que la Conférence de la FAO a adopté en 2013. On peut y lire que des progrès ont été faits à cet égard, mais qu'il existe des limites et des lacunes qui nécessitent de poursuivre et de renforcer l'action pour améliorer la gestion des ressources génétiques forestières. Les auteurs du rapport demandent en outre que la communauté internationale soit sensibilisée à l'importance de ces ressources. C'est dans ce

[3] Amélioration de la production, de la nutrition, de l'environnement et des conditions de vie, en ne laissant personne de côté.
[4] https://www.treecitiesoftheworld.org/directory.cfm.
[5] CGRFA-20/25/Report https://openknowledge.fao.org/items/d86b0857-2ee4-4a47-9c6d-84d3d877a9d0.
[6] **FAO.** 2025. *The Second Report on the State of the World's Forest Genetic Resources*. FAO Commission on Genetic Resources for Food and Agriculture Assessments. Rome. https://doi.org/10.4060/cd4838en (pour le résumé en français, voir la note 8).
[7] **FAO.** 2014. Plan d'action mondial pour la conservation, l'utilisation durable et la mise en valeur des ressources génétiques forestières. Commission des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture de la FAO. Rome. https://openknowledge.fao.org/handle/20.500.14283/i3849f.

contexte que la FAO a publié un résumé du rapport[8] et un récit interactif[9] en six langues. La CRGAA a également salué le lancement du Système mondial d'information sur les ressources génétiques forestières (SilvaGRIS)[10] pour le suivi de la mise en œuvre du Plan d'action mondial et a encouragé tous les membres à l'alimenter avec des données pertinentes.

18. Sur la base des conclusions de la deuxième évaluation mondiale et des recommandations issues de la 8e session du groupe de travail technique intergouvernemental sur les ressources génétiques forestières[11], la CRGAA a examiné et révisé le Plan d'action mondial et un projet de résolution de la Conférence et a invité le Directeur général à les porter à l'attention de la Conférence. À sa 44e session, en juillet 2025, la Conférence a adopté le Plan d'action mondial révisé et a invité les membres à renforcer leur action en matière de gestion des ressources génétiques forestières[12].

VIII. Point sur le Partenariat de collaboration sur les forêts

19. Le Partenariat de collaboration sur les forêts (PCF), présidé par la FAO, est un partenariat volontaire entre 16 organismes internationaux qui mènent des programmes importants sur les forêts. Il aide le Forum des Nations Unies sur les forêts (FNUF) et ses États membres à mettre en œuvre le Plan stratégique des Nations Unies sur les forêts (2017-2030), s'agissant notamment des objectifs mondiaux relatifs aux forêts, des ODD qui ont trait aux forêts et d'autres engagements convenus au niveau international. Il a tenu en avril 2025 une réunion d'information en ligne[13] sur sa réponse aux orientations données à l'issue de l'examen à mi-parcours de l'arrangement international sur les forêts et sur la 19e session du FNUF, conformément à la résolution 2024/15 du Conseil économique et social des Nations Unies.

20. Le plan de travail du PCF pour 2025-2028, paru récemment[14], cadre avec le programme de travail quadriennal du FNUF et traduit les contributions de ce dernier et des membres du PCF. Il repose sur les réalisations existantes et définit les priorités, les actions conjointes, les ressources nécessaires, les résultats et les indicateurs; il sera mis à jour chaque année. En le mettant en œuvre, le PCF donnera la priorité au partage d'informations afin de définir les priorités communes et de dégager des synergies, apportera des contributions techniques au FNUF, coordonnera la participation aux conventions de Rio et les organes directeurs de ses autres membres et élaborera les messages à l'intention du Forum politique de haut niveau pour le développement durable sur les liens entre les forêts et les ODD.

21. Les initiatives conjointes[15] du PCF, dirigées par un ou plusieurs de ses membres, apportent un soutien scientifique et technique. Les initiatives conjointes d'appui sont axées sur la coordination, l'élaboration des politiques, la prise de décisions sur la base de données scientifiques, le suivi, le financement, l'établissement de rapports, l'éducation et la sensibilisation. Il y en a six en cours; elles ont trait aux rapports sur les forêts, à la facilitation du financement forestier, à l'éducation aux forêts, aux groupes mondiaux d'experts forestiers, au prix Wangari Maathai «champion de la cause des forêts» et à la communication. Quant aux initiatives conjointes thématiques, elles traitent de priorités nouvelles. Elles sont généralement limitées dans le temps, mais peuvent se muer en projets de plus

[8] **FAO**. 2025. *Deuxième rapport sur l'état des ressources génétiques forestières dans le monde en bref.* Évaluations de la Commission des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture de la FAO. Rome. https://openknowledge.fao.org/handle/20.500.14283/cd4888fr.
[9] https://www.fao.org/interactive/2025/safeguarding-forest-genetic-resources/fr/.
[10] https://www.fao.org/silvagris/fr/.
[11] CGRFA-20/25/10.1.
[12] C 2025/Rep, annexe D (résolution 2/2025)
[13] https://www.fao.org/collaborative-partnership-on-forests/events/briefing-on-the-work-of-the-collaborative-partnership-on-forests/en.
[14] **FAO**. 2025. *Collaborative Partnership on Forests Work Plan 2025–2028 – Strategic Directions for Collaborative Forest Action* (Plan de travail du Partenariat de collaboration sur les forêts pour 2025-2028 – Orientations stratégiques pour des actions concertées sur les forêts). Rome. https://doi.org/10.4060/cd5238en.
[15] https://www.fao.org/collaborative-partnership-on-forests/initiatives/joint-iniatives/fr.

grande envergure. Il y en a sept en cours; elles ont trait au bois durable pour un monde durable, à l'inversion de la tendance à la déforestation, à la conservation des forêts primaires, à la gestion intégrée des incendies dans les forêts tropicales, aux forêts au service de la sécurité alimentaire et de la nutrition, au Cadre mondial de la biodiversité de Kunming-Montréal et aux objectifs mondiaux relatifs aux forêts ainsi qu'au projet de la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES) concernant les espèces arboricoles.

IX. Le Forum des Nations Unies sur les forêts et les objectifs mondiaux relatifs aux forêts

22. La 20e session du FNUF (session technique) s'est tenue du 5 au 9 mai 2025 dans le cadre du programme de travail 2025-2028. Les discussions ont porté sur la mise en œuvre du Plan stratégique des Nations Unies sur les forêts, les liens entre les objectifs mondiaux relatifs aux forêts et les ODD, qui seront examinés lors du Forum politique de haut niveau pour le développement durable de 2025 et de 2026, et les synergies avec les priorités mondiales concernant, par exemple, le changement climatique, la biodiversité, la dégradation des terres, la restauration et le développement durable. Les participants se sont penchés sur les progrès accomplis au regard des objectifs mondiaux relatifs aux forêts 1, 3 et 5 et il est rendu compte de leurs délibérations dans le résumé de la présidence[16].

23. Conformément à son mandat, la FAO a fortement contribué aux discussions techniques[17] et a coorganisé plusieurs manifestations thématiques parallèles ou participé à ces manifestations, en partenariat avec d'autres membres, partenaires et parties prenantes du PCF[18]. Parmi les principaux sujets abordés figuraient le soutien à la surveillance des forêts et à l'établissement de rapports au moyen de l'Ensemble commun d'indicateurs forestiers mondiaux, avec de nouvelles données attendues dans la FRA 2025; les approches intégrées de la gestion des forêts des zones arides, avec la mise en lumière d'initiatives telles que le programme «Grazing with Trees» (association arbres et pâturages) et le programme sur la gestion durable des paysages des zones arides; les contributions à la stratégie de communication du Plan stratégique des Nations Unies sur les forêts, y compris les activités de la Journée internationale des forêts[19]; et la promotion des produits ligneux de source durable par l'intermédiaire de la campagne «Grow the Solution». En tant que présidente du PCF, la FAO a fait une déclaration conjointe[20] sur le travail commun du PCF et ses priorités futures: cohérence des politiques, amélioration des données et de la gouvernance et coordination du financement. Le PCF a proposé que le thème de la Journée internationale des forêts 2026 soit «les forêts et les économies», afin de mettre en évidence les rôles vitaux que les forêts jouent dans les économies du monde entier.

24. La 21e session du FNUF (session politique) se tiendra en 2026 et restera axée sur les objectifs mondiaux relatifs aux forêts 1, 3 et 5. La 22e session (technique), se tiendra en 2027 et sera axée sur les objectifs mondiaux relatifs aux forêts 2, 4 et 6.

X. Les forêts et les conventions de Rio: faits récents et approche stratégique

A. Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) – COP29 et préparatifs de la COP30

25. S'appuyant sur la 28e session de la Conférence des parties (COP28) à la CCNUCC, au cours de laquelle les forêts ont été officiellement prises en compte dans le bilan mondial, la COP29 (qui s'est tenue à Bakou en 2024) a permis d'insister sur le rôle des forêts dans l'action climatique, en

[16] UNFF20 Chair's Summary (advanced unedited version), section B.
[17] https://www.fao.org/new-york/events/detail/fao-at-the-20th-session-of-the-un-forum-on-forests-(unff20)/en.
[18] https://www.fao.org/collaborative-partnership-on-forests/events/cpf-at-unff-20/en.
[19] Le spot de la Journée internationale des forêts, produit en 41 langues, a été visionné plus de 6 millions de fois. Quelque 14 000 messages sur les médias sociaux ont touché plus de 85,2 millions de personnes.
[20] https://www.un.org/esa/forests/wp-content/uploads/2025/05/UNFF20_CPF-joint-statement.pdf.

donnant la priorité au financement de celle-ci, à la mise en œuvre de l'Accord de Paris et à une plus grande ambition en matière d'atténuation et d'adaptation. Parmi les principaux résultats, on citera l'accord sur un nouvel objectif collectif quantifié concernant le financement de l'action climatique pour aider les pays en développement, l'établissement des règles de l'article 6 sur les marchés internationaux du carbone et l'adoption de l'objectif mondial en matière d'adaptation, qui pourrait renforcer les stratégies fondées sur les forêts dans la planification nationale et améliorer l'accès au financement.

26. La FAO a défendu le rôle clé des forêts dans l'action climatique lors de ces conférences, en contribuant aux programmes d'action de la présidence de la COP et en organisant des manifestations parallèles. Elle a participé en qualité d'oratrice à 33 manifestations relatives aux forêts lors de la COP29 et a dirigé ou codirigé 20 de ces manifestations. La mobilisation de fonds pour la conservation des forêts primaires, l'action climatique dans les tourbières et les mangroves et les innovations en matière de surveillance des forêts sont quelques-uns des thèmes qui ont été abordés.

27. Une manifestation du PCF[21] organisée au Pavillon des forêts de la COP29 a mis en lumière le rôle de la bioéconomie forestière dans l'atténuation du changement climatique et l'adaptation à ses effets, en insistant sur la transparence des données, l'utilisation durable du bois et la mobilisation des investissements. Cinq discussions sur les forêts[22] du PCF ont été produites au Pavillon des forêts, en partenariat avec le Global Landscapes Forum.

28. Les priorités de la future présidence brésilienne de la COP30 sont les forêts dans l'action climatique, les peuples autochtones et la restauration des écosystèmes. Le Brésil traduira ces priorités notamment en accueillant la COP en Amazonie. La FAO est déterminée à contribuer à la concrétisation des priorités liées aux forêts et à aider les États membres à mettre à jour leurs contributions déterminées au niveau national et leurs plans d'adaptation.

B. Convention sur la diversité biologique (CDB) – COP16

29. La COP16 de la CDB, qui s'est tenue à Cali en 2024, était la première depuis l'adoption du Cadre mondial de la biodiversité de Kunming-Montréal; elle était axée sur les mécanismes permettant une mise en œuvre efficace de ce cadre, notamment la mobilisation des ressources, le suivi, la planification, l'établissement de rapports et le développement des capacités. Parmi les principaux résultats, on peut citer une décision sur le Fonds du Cadre mondial de la biodiversité dans le cadre du Fonds pour l'environnement mondial (FEM), qui a été rendu opérationnel dans le but de mobiliser 200 milliards d'USD par an d'ici à 2030, conformément à la cible 19. Les engagements initiaux ont été annoncés et les Parties sont convenues des priorités pour la programmation des premières allocations.

30. Les Parties ont approuvé les révisions des indicateurs phares et se sont mises d'accord sur la poursuite du développement des méthodes. La FAO, en tant qu'organisme responsable de plusieurs indicateurs, parmi lesquels les zones en cours de restauration et la gestion durable des forêts (indicateur 15.2.1 des ODD), continue d'apporter un soutien technique pour affiner et mettre en œuvre le cadre d'indicateurs. Elle dirige le groupe de travail sur la surveillance dans le cadre de la Décennie des Nations Unies pour la restauration des écosystèmes et contribue à la méthode de suivi pour la cible 2 du Cadre mondial de la biodiversité de Kunming-Montréal. La FRA est une source essentielle de données forestières pertinentes pour de multiples cibles du Cadre. Le groupe spécial d'experts techniques (AHTEG) sur les indicateurs a présenté ses premiers travaux à la COP16 de la CDB et son mandat a été prolongé. La FAO y participe en qualité d'observatrice et apporte son expertise en matière de surveillance des forêts et de la biodiversité.

[21] Coorganisée par la FAO, l'Organisation internationale des bois tropicaux (OIBT) et le Ministère japonais de l'agriculture, des forêts et de la pêche.
[22] https://www.youtube.com/@CPFvideochannel.

31. Le programme de travail élargi sur la diversité biologique des forêts, adopté en 2010[23], donne aux parties des orientations détaillées pour la conservation et la gestion durable de cette diversité. À la 27e réunion de l'organe subsidiaire chargé de fournir des avis scientifiques, techniques et technologiques (SBSTTA 27), qui se tiendra du 20 au 24 octobre 2025, les parties se pencheront sur un examen stratégique et des mises à jour du Programme de travail sur les forêts, dans le contexte du Fonds mondial pour les forêts, ainsi que sur d'autres évolutions récentes en matière de gouvernance, de politique, de connaissances et de données dans le domaine de la foresterie au niveau international.

32. Le programme de gestion durable de la vie sauvage contribue à la mise en œuvre des décisions relatives à l'utilisation durable de la vie sauvage, et le Partenariat de collaboration sur la gestion durable de la vie sauvage aide à l'élaboration de méthodes pour les cibles 4 et 5 du Cadre mondial de la biodiversité de Kunming-Montréal. En outre, la FAO élabore actuellement un programme mondial sur l'intégration de la biodiversité dans le secteur des forêts afin de renforcer le rôle des forêts gérées de manière durable et des arbres hors forêt dans la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité, en s'appuyant sur les conclusions de l'étude mondiale qu'elle et le Centre de recherche forestière internationale CIFOR) ont consacrée à l'intégration de la biodiversité dans le secteur des forêts.

C. Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification (CLD) – COP16

33. La COP16 de la CLD s'est tenue à Riyad en 2024 et avait pour thème «Notre terre. Notre avenir». Elle marquait le 30e anniversaire de la CLD et était axée sur les progrès, la résilience face à la sécheresse, la restauration et les systèmes agroalimentaires.

34. Les participants y ont adopté sept décisions cruciales visant à avancer dans la restauration des terres et la résilience, s'agissant notamment de la promotion de la gestion durable et de la restauration des parcours et du renforcement de l'interface science-politique pour mener une action transformatrice sur la restauration des terres et la résilience face à la sécheresse. Des engagements financiers importants ont été pris dans le cadre du Partenariat mondial de Riyad pour la résilience face à la sécheresse, de l'initiative Grande muraille verte et de l'initiative verte de l'Arabie saoudite, afin de lutter contre la désertification, la dégradation des terres et la sécheresse, en particulier dans les régions les plus vulnérables du monde.

35. Lors de la COP16 de la CLD, la FAO a participé à des événements majeurs (et organisé certains d'entre eux) sur la restauration durable des terres, en particulier dans les zones arides, et sur la gestion durable des forêts des zones arides.

36. L'engagement de la FAO cadre avec ses contributions à la lutte contre la dégradation des terres et la désertification, contribuant aux objectifs mondiaux au moyen de diverses initiatives, telles que le FEM et la Décennie des Nations Unies pour la restauration des écosystèmes.

37. La COP17 de la CLD sera accueillie par la Mongolie à Oulan-Bator du 17 au 28 août 2026.

[23] https://www.cbd.int/decision/cop/default.shtml?id=7196.